



INSCRIPTIONS en maternelle

Année scolaire 2019/2020

1^{ère} ETAPE:

Aux Affaires Scolaires, du lundi 14 janvier au vendredi 8 février 2019

pour les enfants nés en 2016 (et pour les 2017 : pré inscriptions uniquement)

Le formulaire d'inscriptions peut être téléchargé sur le portail famille du site de la ville : rubrique « les formulaires » dès le 14/01/2019.

Les photocopies des documents à fournir au bureau des Affaires Scolaires:

- Le livret de famille (parents + enfant)
- 1 justificatif de domicile de moins de trois mois,
- Vaccinations.

2^{ème} ETAPE:

Admissions à l'école de secteur: il est impératif de valider les inscriptions aux dates suivantes.

ECOLE OSWALD:

- Les jeudis de janvier et février 2019 pour prendre rdv auprès de la directrice au 04.94.01.55.46.

ECOLE MOULIN VIEUX:

- Les lundis 11 et 18 mars et le 01 avril 2019 : de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Prévoir: Photocopie des vaccins et du livret de famille, document officiel pour les parents séparés ou divorcés.



INSCRIPTIONS en maternelle

Année scolaire 2019/2020

1^{ère} ETAPE:

Aux Affaires Scolaires, du lundi 14 janvier au vendredi 8 février 2019

pour les enfants nés en 2016 (et pour les 2017 : pré inscriptions uniquement)

*Le formulaire d'inscriptions peut être téléchargé sur le portail famille du site de la ville :
rubrique « les formulaires » dès le 14/01/2019.*

Les photocopies des documents à fournir au bureau des Affaires Scolaires:

- Le livret de famille (parents + enfant)
- 1 justificatif de domicile de moins de trois mois,
- Vaccinations.

2^{ème} ETAPE:

Admissions à l'école de secteur: il est impératif de valider les inscriptions aux dates suivantes.

ECOLE OSWALD:

- Les jeudis de janvier et février 2019 pour prendre rdv auprès de la directrice au 04.94.01.55.46.

ECOLE MOULIN VIEUX:

- Les lundis 11 et 18 mars et le 01 avril 2019 : de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Prévoir: Photocopie des vaccins et du livret de famille, document officiel pour les parents séparés ou divorcés.